



17 décembre 2014

Formation agricole Le canton s'engage toujours plus

(IVS).- Le canton du Valais renouvelle son adhésion en tant que membre de la Fondation de Changins. La contribution valaisanne à la mise en place de formations supérieures performantes dans les domaines de la viti-viniculture est maintenue et renforcée par l'organisation sur le site de Châteauneuf de plusieurs cours de niveau brevet dans le domaine arboricole.

L'école d'agriculture du Valais offre plusieurs filières de formation de niveau CFC dans les métiers de la terre et de la nature. Elle s'engage également auprès des jeunes diplômés pour qu'ils poursuivent leur formation dans les voies de brevet ou maîtrise, les cursus ES - école supérieure ou HES – haute école supérieure.

C'est dans cet esprit que le Valais a décidé de poursuivre son engagement dans le conseil de fondation de l'école de Changins. Il souhaite apporter sa contribution à la mise en place de formations supérieures performantes dans les domaines de la viti-viniculture. Il va également jouer un rôle actif beaucoup plus important au niveau arboricole avec la reprise de plusieurs cours de niveau brevet.

L'institution qui s'appelle aujourd'hui "Changins" a vu le jour en 1948 par la volonté des cantons francophones, de Berne et du Tessin de mettre sur pied une école supérieure de viticulture, arboriculture et œnologie.

Depuis sa création, elle a dû s'adapter pour répondre à l'évolution des techniques de production, aux attentes de la profession et aux techniques de formation. En janvier 2014, l'école d'ingénieurs de Changins a pris le nom unique de CHANGINS et a repositionné ses trois écoles. La haute école spécialisée (HES), l'école supérieure (ES) et l'école du vin ont chacune trouvé leur juste place dans ce centre unique en Suisse de formation professionnelle et académique de la vigne et du vin. Un nouveau logo habille le tout.

D'importants changements concernant les engagements et les responsabilités financières ont incité les cantons membres à réfléchir à l'évolution de la fondation. Plusieurs cantons ont annoncé leur retrait de la fondation, notamment Berne, Jura, Fribourg, Tessin et Genève. Le Valais, lui, a décidé de rester membre de la fondation de Changins pour apporter sa contribution à la mise en place d'une formation de qualité et pour que Changins reste le centre national de compétences pour les formations supérieures dans le domaine de l'œnologie et de la viticulture. Vaud en tant que canton siège et le canton de Neuchâtel ont également optés pour cette option.

Changins est également actif dans les brevets et maîtrises pour le domaine arboricole. Depuis cet automne, le Valais par l'intermédiaire de l'Office cantonal d'arboriculture a pris une part active dans la formation brevet.

Les cours consacrés à cette matière sont donnés sur le site de Châteauneuf et la proximité du domaine arboricole permet un passage très rapide entre la théorie et la pratique.

**Personnes de contact : Guy Bianco, directeur Ecole d'agriculture du Valais,
027 606.77.05 et Jacques Rossier, chef de l'Office cantonal d'arboriculture
027 606.76.25**

